

# Gérard Cieslik : musique et danse pour tous

Après une expérience en Champagne-Ardenne, puis en Martinique, Gérard Cieslik est, depuis un an, le nouveau conseiller pour la musique et la danse de la Direction régionale des affaires culturelles. Rencontre...

## En quoi consiste votre mission ?

**Gérard Cieslik :** Placée sous l'autorité du préfet de région et du directeur régional des affaires culturelles, ma mission générale vise à améliorer dans les Pays de la Loire les conditions de développement de la vie musicale et chorégraphique dans le cadre d'un schéma d'ensemble. Je mène, à ce titre, un travail d'analyse des spécificités et atouts de la région, ainsi qu'une réflexion avec les acteurs de la vie musicale et chorégraphique, mais également avec les collectivités territoriales.

## Quels sont les grands projets sur lesquels vous travaillez actuellement ?

**G. C. :** La région des Pays de la Loire est une grande région, riche en événements culturels. Elle est fréquemment citée en exemple au niveau national. Parmi tous les projets, il y a la création, avec la Bretagne, d'un céfédem, centre de formation professionnelle des enseignants

de la danse et de la musique. Nous travaillons également, avec le Conservatoire national de région de Nantes (CRN), à une unité de formation supérieure permettant aux instrumentistes à cordes d'apprendre le métier de musicien d'orchestre. Je pourrais aussi parler du travail autour des musiques actuelles avec Trempolino ou les Scènes de musiques actuelles, des résidences, de la structuration chorégraphique...

## Quel regard portez-vous sur la région ?

**G. C. :** J'ai été surpris, en arrivant, de voir l'habitude qu'ont les partenaires de travailler ensemble. La culture est un élément qui rassemble. Regardez l'Orchestre national des Pays de la Loire : il est né du partenariat des villes d'Angers et de Nantes, des départements et de la Région. Nous menons actuellement, dans le même esprit, une réflexion commune autour du lyrique. Cette conscience « po-



T.M.



Gérard Cieslik, conseiller pour la musique et la danse des Pays de la Loire.

litico-culturelle » amène la région à devancer les grandes mouvances artistiques. Il y a un très fort désir de construire, de tenter l'aventure...

**Est-il question, dans vos réflexions, d'un accès à la culture pour tous ?**

**G. C. :** Il me semble que dans cette région, une fois de plus,

on a un peu d'avance sur cette question. Deux exemples : l'ADDM de Mayenne, depuis plusieurs années, met en place un plan de formation départemen-

tal. Avec le ministère, elle facilite l'embauche de « dumistes » (personnes disposant d'un diplôme universitaire de musicien intervenant), ce qui permet, en tui-lage avec les écoles de musique, de toucher un large public scolaire. Le CNR de Nantes développe aussi un plan dumiste sur plusieurs années, en faveur des quartiers. Le développement de l'éducation artistique passe également par le partenariat actif que mène la Drac avec l'Éducation nationale. L'accès à la culture fait partie des priorités de notre ministère tout en prenant en compte l'histoire de la région, la préoccupation des citoyens.

**Et question de qualité de vie ?**

**G. C. :** Je suis très agréablement surpris en découvrant cette région. Je l'avais traversée sans y séjourner. Quand on y vit, le regard se modifie. Professionnellement et personnellement, elle offre de nombreuses possibilités et capacités. Vraiment, il fait bon y vivre.